

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 16 août 2023

Monsieur François Charpentier
Président-directeur général
Corporation d'Urgences-santé
6700, rue Jarry Est, 4e étage
Montréal (Québec) H1P 0A4

Monsieur le Président-Directeur général,

La présente fait suite à la lettre qui vous a été transmise le 29 mars 2023 (23-AU-00087-22) dans laquelle nous vous accordions des avances de 50 % pour les « projets programme des soins » avancés ainsi que le « transport interétablissement ».

Concernant le projet « programme des soins avancés », un montant maximal de 5,5 M\$ vous avait été annoncé. Nous vous avons versé une avance de 50 % qui représente un montant de 2.75 M\$. À la suite de l'analyse de votre reddition de compte, nous avons relevé que le coût total de ce projet dépassait le montant maximale qui vous avait été annoncé. Par conséquent, nous vous confirmons le versement du solde annoncé soit un montant maximal non récurrent de 2.75 M\$.

Concernant le projet « transport interétablissement », un montant maximal de 2,837 M\$ vous avait été annoncé. Nous vous avons versé une avance de 50 % qui représente un montant de 1.419 M\$. À la suite de l'analyse de votre reddition de compte, nous avons relevé que le coût total de ce projet dépassait le montant maximale qui vous avait été annoncé. Par conséquent, nous vous confirmons le versement du solde annoncé soit un montant maximal non récurrent de 1.419 M\$.

... 2

Veillez agréer, Monsieur le Président-Directeur général, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur,



Paul Levesque

c. c. Mme Sylvie Brault, Urgence-Santé
M. Mathieu Campbell, Urgence-Santé
M. Patrick Liard, Urgence-Santé
M. Daniel Paré, MSSS

N/Réf. : 23-AU-00087-81